



Conseil économique et social

Distr. générale
11 août 2021

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté
et du financement du développement

Troisième session

Bangkok et en ligne, 20-22 octobre 2021

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux
demandes du Comité à sa deuxième session et dans le
contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen
de l'orientation future du sous-programme**

Rapport sur les activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document donne un aperçu des mesures prises par le secrétariat pour donner suite aux demandes formulées par le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement à sa deuxième session, tenue en novembre 2019. Le Comité avait demandé au secrétariat de travailler sur six points dans les grands domaines suivants : 1) poursuivre ses travaux d'analyse et ses activités de renforcement des capacités pour contribuer à évaluer les besoins en matière d'investissement et les stratégies de financement connexes nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable, ainsi que les défis communs en matière de fiscalité intérieure ; 2) aider, par des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités, les pays ayant des besoins particuliers à mettre en œuvre leurs programmes d'action pertinents, notamment en vue d'assurer une transition sans heurt pour les pays les moins avancés appelés à changer de catégorie et 3) continuer d'aider les États membres à développer leurs capacités à mettre en œuvre la modalité de partenariat public-privé pour le financement des infrastructures, à faciliter la coopération régionale en matière de financements novateurs et à améliorer l'accès aux financements des microentreprises et petites et moyennes entreprises.

Compte tenu des défis sans précédent posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans les économies de la région Asie-Pacifique, des travaux de recherche et de renforcement des capacités supplémentaires visant à soutenir les États membres ont été menés dans le cadre du sous-programme relatif aux politiques macroéconomiques, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement. Ce document présente également une synthèse de ces travaux.

* ESCAP/CMPF/2021/L.1.

Le Comité est invité à donner son avis au secrétariat au sujet des mesures prises par ce dernier pour donner suite aux demandes du Comité et en ce qui concerne ses activités en lien avec la crise de la COVID-19. Le Comité est invité aussi à donner des orientations au secrétariat sur les activités de recherche et de renforcement des capacités qu'il juge les plus utiles compte tenu de la situation particulière de tel ou tel pays. Ce retour d'information et ces conseils aideront le secrétariat à préparer le plan-programme pour 2023.

Pour que le Comité et le secrétariat, ainsi que les ministères concernés, notamment les ministères des finances, puissent communiquer de manière plus régulière et sur des questions plus concrètes, le Comité pourrait également envisager de créer un groupe consultatif sur les stratégies de financement pour les objectifs de développement durable.

I. Introduction

1. À sa deuxième session, le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement a prié le secrétariat de donner suite à six demandes au titre du sous-programme relatif aux politiques macroéconomiques, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement. Ces demandes sont les suivantes :

a) **Demande 1.** Le Comité a prié le secrétariat de poursuivre ses travaux d'analyse et ses activités de renforcement des capacités pour contribuer à évaluer les besoins en matière d'investissement et les stratégies de financement connexes nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable, et pour faciliter l'alignement des politiques économiques nationales sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

b) **Demande 2.** Le Comité a prié le secrétariat de continuer d'aider, par des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités, les pays ayant des besoins particuliers à mettre en œuvre leurs programmes d'action pertinents, notamment en vue d'assurer une transition sans heurt pour les pays les moins avancés appelés à sortir de cette catégorie ;

c) **Demande 3.** Le Comité a prié le secrétariat de continuer d'aider les États membres à renforcer leurs capacités de faire appel aux partenariats public-privé pour le financement des infrastructures, ce qui peut passer, par exemple, par la coopération Sud-Sud, l'échange de données d'expérience et l'élaboration de projets à même de bénéficier de concours bancaires ;

d) **Demande 4.** Le Comité a prié le secrétariat de faciliter la coopération régionale en matière de financement novateur pour atteindre les objectifs de développement durable ;

e) **Demande 5.** Le Comité a prié le secrétariat d'aider les États membres, par ses travaux d'analyse et ses activités de renforcement des capacités, à améliorer l'accès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises au financement en soutenant l'élaboration de politiques, réglementations et mécanismes d'appui voulus, ainsi qu'en facilitant l'accès à des solutions informatiques et basées sur les technologies financières pertinentes ;

f) **Demande 6.** Le Comité a prié le secrétariat de continuer à soutenir – grâce à des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités – les États membres, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, pour qu'ils puissent relever les défis qui se posent dans le domaine de la fiscalité transfrontière ainsi que les problèmes communs en matière de fiscalité intérieure.

2. Le secrétariat a également mené plusieurs activités supplémentaires en réponse à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Ces activités ont été menées en application de la résolution 76/2 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) datée du 21 mai 2020, dans laquelle elle demandait à la Secrétaire exécutive, entre autres, de proposer des idées d'initiatives concrètes et coordonnées que pourraient mener les pays, les organismes des Nations Unies et autres parties concernées, notamment des propositions de mesures visant à faire face aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19.

II. Mise en œuvre des demandes 1 à 6 et activités en lien avec la maladie à coronavirus

A. Suite donnée à la demande 1

3. S'appuyant sur les travaux précurseurs figurant dans l'*Étude de 2019 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, intitulée *Ambitions beyond Growth*, dans laquelle sont estimés les besoins globaux d'investissement pour la réalisation des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique, le secrétariat a mis en œuvre plusieurs initiatives au cours de la période 2020-2021 visant à mieux comprendre la méthode suivie pour évaluer les investissements requis au titre des objectifs de développement durable (ODD), recenser les pratiques opérationnelles et les enseignements à retenir et assurer un renforcement des capacités et une assistance technique ciblée sur cette question. Ces initiatives sont les suivantes :

a) Réalisation d'études de cas nationales en Indonésie¹ et aux Philippines² sur l'intégration des objectifs dans les processus de planification et de budgétisation ;

b) Production et publication d'un guide pour l'évaluation des investissements nécessaires à la réalisation des ODD (*A Guidebook for Assessing SDG Investment Needs*) ainsi que d'un tableau de bord en ligne sur les tendances d'investissement dans les objectifs³ ;

c) Présentation des principaux résultats figurant dans le guide d'évaluation des investissements nécessaires à la réalisation des ODD (*Guidebook for Assessing SDG Investment Needs*) lors de la formation sous-régionale sur les cadres de financement nationaux intégrés pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale⁴;

d) Apport d'un appui technique à l'agence indonésienne de planification, à un groupe de réflexion gouvernemental du Kazakhstan et au Bureau de la coordonnatrice résidente des Nations Unies en Thaïlande en vue de l'établissement des coûts des objectifs.

4. La poursuite des travaux d'évaluation des investissements nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable et des stratégies de financement correspondantes est désormais prévue dans le cadre de l'initiative des Nations Unies sur les cadres de financement nationaux intégrés, un outil

¹ Alin Halimatussadiah, « Mainstreaming the Sustainable Development Goals into national planning, budgetary and financing processes: Indonesian experience », MPFD Working Papers, n° WP/20/06 (Bangkok, CESAP, 2020).

² Rosario G. Manasan, « Government budget and the Sustainable Development Goals: the Philippine experience », MPFD Working Papers, n° WP/20/05 (Bangkok, CESAP, 2020).

³ ST/ESCAP/2914.

⁴ Voir <https://unitar.org/upcoming-subregional-training-inff-north-and-central-asia>.

de planification et d'exécution à moyen et long terme destiné à aider les pays à financer la réalisation des objectifs. Cette initiative vise à aligner et à intégrer les sources de financement publiques et privées, nationales et internationales, en tirant efficacement parti des ressources existantes et en attirant des ressources additionnelles. À ce jour, la CESAP et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, ont organisé des ateliers de formation sous-régionaux d'initiation sur les cadres de financement nationaux intégrés pour les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale (janvier 2021) et pour tous les pays d'Asie et du Pacifique (mars 2021)⁵. Y ont été abordées des questions telles que le calcul des coûts, l'alignement, la planification et la budgétisation des objectifs de développement durable, ainsi que les marchés des capitaux et les obligations thématiques. Le secrétariat de la CESAP réalise actuellement d'autres études analytiques et conceptuelles, notamment des évaluations de base, et étudie dans quelle mesure des mécanismes de financement inclusifs et novateurs pourraient être adoptés en Indonésie, au Kazakhstan et au Pakistan. Le secrétariat et ses partenaires élaborent également un module d'introduction en ligne sur les cadres de financement nationaux intégrés.

5. En parallèle, les éditions 2020 et 2021 de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* ont porté sur le vaste sujet de la mise en concordance des stratégies et politiques économiques nationales avec le Programme 2030. Dans l'*Étude* de 2020, les auteurs ont exhorté les décideurs à hâter le processus de transition vers une consommation et une production durables. Ils ont fourni une analyse détaillée des défaillances des politiques et du marché qui empêchent les parties prenantes de progresser sur la voie du développement durable, fait le point des initiatives politiques existantes dans la région et proposé des solutions. Les auteurs de l'*Étude* de 2021 ont plaidé en faveur d'une transformation vers des économies résilientes, notamment compte tenu du choc causé par la pandémie de COVID-19, tout en gardant à l'esprit qu'il était essentiel de faire une place à l'inclusion et à la durabilité environnementale dans le relèvement après la pandémie pour assurer, à l'avenir, une meilleure résilience. Pour illustrer leur propos, ils ont proposé un ensemble de mesures visant à construire un avenir meilleur afin de concrétiser une telle transformation et montré que ces mesures étaient financièrement rationnelles à condition qu'elles soient accompagnées de mesures politiques audacieuses.

6. Plusieurs concertations sur les politiques générales, auxquelles ont participé des organismes gouvernementaux et des groupes de réflexion sous-régionaux et nationaux, ont également été organisées après la publication de ces deux rapports, afin de les faire plus largement connaître, d'obtenir des retours d'expérience des pays, mais aussi de stimuler le débat et le lancement d'initiatives allant dans le sens des mesures suggérées dans ces publications.

7. En outre, au début de l'année 2020, le secrétariat a mis au point un outil permettant de suivre sur Internet les mesures de politique générale adoptées pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans les 53 États membres de la CESAP, cet outil étant destiné à aider les décideurs à avoir une vue d'ensemble et actualisée de l'évolution de la pandémie et des politiques s'y rapportant et à visualiser les données dans ce domaine⁶.

⁵ Voir <https://inff.org/event/training-workshop-or-integrated-national-financing-frameworks-inffs-and-budgeting-for-the-2030-agenda-financing-sustainable-and-inclusive-recovery>.

⁶ Voir <https://www.unescap.org/covid19/policy-responses>.

8. En 2020⁷, le secrétariat a également mis au point une panoplie d'outils d'évaluation s'adressant aux décideurs, qui comprend trois éléments : a) un modèle sur Excel pour évaluer l'impact de la crise de la COVID-19 et faciliter l'élaboration de politiques ; b) un manuel sur l'utilisation qui peut être faite de ce modèle dans différents contextes nationaux et c) un webinaire en libre accès pour présenter le modèle aux décideurs et aux experts. Ce webinaire a bénéficié à plus d'une centaine de décideurs issus de 24 États membres ; des responsables politiques de 10 États membres ont indiqué qu'ils se serviraient de cette panoplie d'outils pour mettre au point des politiques ou pour réaliser des travaux de recherche économique.

B. Suite donnée à la demande 2

9. Dans le cadre de ses activités régulières, le secrétariat a continué à fournir aux pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers des supports de connaissance ainsi que des services de renforcement des capacités et d'assistance technique. Les plateformes intergouvernementales régionales ont également contribué à la mise en œuvre des programmes d'action pertinents pour les pays concernés.

10. Le secrétariat a soutenu les pays les moins avancés de la région en mettant l'accent sur la transformation structurelle et en les aidant à se préparer à sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Par exemple, en 2021, le secrétariat a mis au point des supports de connaissance qui donnent des pistes d'action pour stimuler la transformation structurelle tout en prenant en compte les conséquences du changement de catégorie. Les études menées dans ce cadre ont porté sur le Cambodge, le Myanmar et la République démocratique populaire lao, ainsi que sur les Îles Salomon, Kiribati, le Timor-Leste, les Tuvalu et Vanuatu (qui est sorti de la catégorie des pays les moins avancés en décembre 2020). En outre, en 2020, deux supports de connaissances examinant les répercussions que pourrait avoir ce changement de catégorie sur le Bhoutan et le Népal ont été publiés. Des mesures de politique générale susceptibles de contribuer à atténuer les éventuelles conséquences négatives du reclassement de ces pays y étaient proposées, les pays concernés étant invités à les incorporer à leurs stratégies pour ainsi faciliter la transition. Avant le retrait de Vanuatu de la liste des pays les moins avancés (décembre 2020), le Gouvernement vanuatuan a entériné sa stratégie de transition sans heurt, pour laquelle le secrétariat fournit une assistance technique depuis 2018. Enfin, le secrétariat a également produit une série d'études de fond relatives aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul).

11. Le secrétariat a également organisé des ateliers techniques pour renforcer les capacités des responsables politiques. Par exemple, un atelier organisé en collaboration avec le Gouvernement cambodgien en décembre 2020, a permis de mettre en avant, en tenant compte des effets de la crise de la COVID-19, certaines options stratégiques qui s'offrent aux pays en voie de reclassement.

12. Les pays les moins avancés ont également reçu un soutien visant à les aider à tirer le meilleur parti des entités intergouvernementales existantes, dont la réunion de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique, organisée par la Commission lors de sa soixante-seizième session,

⁷ Voir <https://www.unescap.org/resources/assessing-impact-covid-19-asia-and-pacific-and-designing-policy-responses-excel-based>.

en mai 2020, constitue un excellent exemple. Les conclusions préliminaires de l'examen final de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul ont été présentées à l'Organe spécial. En complément, le rapport de 2021 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers : renforcer la résilience des pays les moins avancés après la pandémie de maladie à coronavirus (*Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2021: Strengthening the Resilience of Least Developed Countries in the Wake of the Coronavirus Disease Pandemic*), publié en avril 2021, constituait le dernier volet du bilan des progrès. D'après les auteurs dudit rapport, dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19, il faudra privilégier en amont du reclassement une approche beaucoup plus globale de la durabilité. Ce rapport était l'une des études de base qui a servi aux travaux du Comité intergouvernemental chargé des préparatifs de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dont le mandat est de définir les contours du nouveau programme d'action pour les pays les moins avancés. Ce rapport contribuera ainsi directement aux préparatifs et aux délibérations de cette cinquième Conférence, qui se tiendra à Doha, début 2022.

13. Le secrétariat organise l'Examen régional Asie-Pacifique de haut niveau du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés du 30 août au 2 septembre 2021, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le Gouvernement bangladais. Les ministres des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique et leurs partenaires de développement examineront les enseignements à retenir de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et mettront l'accent sur la nécessité de redynamiser le financement du développement dans ces pays au cours de la prochaine décennie, notamment par des mécanismes de financement nouveaux et novateurs.

14. Le soutien apporté par le secrétariat aux pays en développement sans littoral a porté essentiellement sur l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024. En vue de la réunion de haut niveau consacrée à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, qui s'est tenue en décembre 2019, le secrétariat avait publié un rapport portant sur le lien entre la transformation structurelle, la réduction de la pauvreté et le financement du développement dans les pays en développement sans littoral de la région. En septembre 2020, le secrétariat a organisé, conjointement avec plusieurs organismes des Nations Unies, le quatrième Forum multipartite sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie du Nord et en Asie centrale. Ce forum a donné aux gouvernements, aux partenaires de développement, à la société civile, aux centres universitaires, au secteur privé et aux autres parties prenantes une occasion inédite de réfléchir à des approches sous-régionales inclusives et d'examiner comment atteindre les objectifs prioritaires pour la sous-région. Les objectifs prioritaires dont il a été question lors du Forum reprenaient les six priorités du Programme d'action de Vienne. Les échanges ont également porté sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes, éléments considérés comme fondamentaux pour désenclaver les pays sans littoral, comme souligné dans la Déclaration politique sur l'examen de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024.

15. En ce qui concerne les petits États insulaires en développement, le rapport de 2020 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers, intitulé *Leveraging Ocean Resources for the Sustainable Development of Small Island Developing States*, explique comment les pays concernés peuvent tirer parti de leurs vastes ressources océaniques dans une perspective de développement durable. Les auteurs de ce rapport ont fait remarquer que, si la pêche et le tourisme font partie des secteurs les plus prometteurs pour accélérer le développement durable, une plus grande coopération régionale est néanmoins essentielle pour créer un cadre propice à un développement pérenne. Plusieurs concertations sur l'action à mener ont été organisées afin de déterminer comment agir de manière plus vigoureuse en faveur de la santé des océans, ce qui pourrait passer par l'application des cadres internationaux et des normes et règles internationales dans ce domaine.

16. En plus de soutenir la mise en œuvre des Programmes d'action d'Istanbul et de Vienne, le secrétariat a fourni une assistance visant à aider les pays ayant des besoins particuliers à faire face à la pandémie. Du reste, le rapport de 2020 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers propose une analyse utile assortie de suggestions sur les mesures à prendre pour reconstruire en mieux en prévision de l'ère de l'après-COVID-19. Ce rapport a été présenté et examiné lors de la réunion de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique au cours de la soixante-dix-septième session de la Commission, en avril 2021. En outre, plusieurs produits axés sur le savoir analysant l'impact de la pandémie sur les pays ayant des besoins particuliers ont été publiés. Plusieurs priorités d'action en vue d'en atténuer les effets négatifs et de reconstruire en mieux y sont suggérées.

C. Suite donnée à la demande 3

17. Le secrétariat a poursuivi ses différentes activités sous l'égide du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, qui opère depuis 2018. Le Réseau a fourni une assistance technique pour le renforcement des capacités aux niveaux sous-régional et national afin d'aider les États membres à relever les défis liés à la réalisation des projets de partenariats public-privé. Il continue de susciter un vif intérêt de la part des États membres grâce au portail Web, à des réunions de réseau et à ses ateliers thématiques. À ce jour, 42 États membres ont rejoint le Réseau.

18. Afin de diffuser les connaissances générées par le Réseau jusqu'à présent et de renforcer et de consolider les informations sur les projets d'infrastructure, le secrétariat a lancé le portail Web InfraPPPnet.org en octobre 2020. Le secrétariat met à jour et actualise ce portail en continu à partir des dernières informations et des retours des unités consacrées aux partenariats public-privé des États membres et des utilisateurs inscrits au Réseau. Les informations sont organisées en quatre catégories principales : projets d'infrastructure, politiques en matière de partenariats public-privé, études de cas et actualités et évolutions. En complément, le secrétariat a également lancé une lettre d'information trimestrielle consacrée au Réseau en janvier 2021.

19. La quatrième réunion du Réseau s'est tenue le 15 octobre 2020 avec un accent sur l'Asie du Nord et l'Asie centrale. En plus du lancement officiel d'InfraPPPnet.org, les participant(e)s ont examiné les dernières évolutions des partenariats public-privé au sein des États membres, évalué comment ces partenariats pouvaient faciliter la reprise économique à l'ère de la COVID-19

et échangé des points de vue sur la question de l'augmentation des obligations des gouvernements dans les projets et la gestion des partenariats public-privé.

20. La cinquième réunion du Réseau s'est tenue le 22 juin 2022. Elle a réuni et fait participer des chefs d'unités consacrées aux partenariats public-privé, des spécialistes du financement des infrastructures, des partenaires de développement et des institutions académiques afin d'améliorer les connaissances et les capacités des unités consacrées aux partenariats public-privé en ce qui concerne l'utilisation efficace des mécanismes, ainsi que d'autres stratégies de financement des infrastructures, en vue de soutenir la poursuite d'un développement durable et résilient des infrastructures.

21. Afin d'enrichir et d'approfondir les discussions sur les défis pratiques rencontrés lors de l'exécution des projets de partenariats public-privé et les solutions possibles à ces défis, le secrétariat a organisé une série d'ateliers thématiques de renforcement des capacités. Le premier atelier thématique s'est tenu en ligne le 15 décembre 2020 et était axé sur le développement d'infrastructures résilientes au moyen de partenariats public-privé en faveur de la reprise afin d'aborder l'incidence socioéconomique de la COVID-19 dans la région. Le deuxième atelier thématique, qui a eu lieu le 10 mars 2021, a mis l'accent sur la préparation et l'évaluation de projets d'infrastructure dans le cadre de partenariats public-privé durables et résilients. Cet atelier a fourni aux États membres un appui technique pour l'élaboration de projets d'infrastructure dans le cadre de partenariats public-privé susceptibles d'être financés en mettant l'accent sur les secteurs de la santé et de l'énergie renouvelable.

D. Suite donnée à la demande 4

22. Le secrétariat a continué ses activités sur les questions de financement innovant afin d'atteindre les ODD en élaborant des supports de connaissances, en organisant des ateliers de renforcement des capacités et en fournissant des services d'assistance technique. Par exemple, en 2020, dans un de ses rapports, le secrétariat a analysé les facteurs qui affectent la gestion des risques environnementaux et sociaux des institutions financières dans certains pays en développement en Asie et dans le Pacifique et a offert des possibilités d'action visant à améliorer l'intégration du financement innovant au sein de la région. Le rapport, et l'enquête sur laquelle il était basé, comprenait des consultations dans les pays avec des organisations partenaires et a couvert plusieurs pays membres, notamment l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, le Népal, le Pakistan, les Philippines, Sri Lanka et la Thaïlande. De plus, en 2021, une étude de faisabilité des obligations durables dans les îles du Pacifique a été publiée. Ces supports de connaissances comprennent des propositions de mesures visant à ce que les gouvernements tirent parti des instruments de finance innovants qui pourraient contribuer à la réalisation des ODD.

23. Le secrétariat a également organisé des ateliers nationaux et institutionnels de renforcement des capacités avec des décideurs et des parties prenantes du secteur privé afin d'examiner les différents aspects du financement innovant. Ces activités ont inclus des ateliers nationaux sur le développement des marchés de capitaux au Bhoutan, en Indonésie et à Sri Lanka en 2019 et des consultations sur le renforcement des capacités du secteur bancaire vert au Bangladesh, en Indonésie, au Pakistan et à Sri Lanka. En 2019, le secrétariat a également contribué à la Conférence sur le financement de l'action climatique et l'investissement durable (Climate Finance and Sustainable Investing Conference) à Hong Kong (Chine), qui a

réuni des décideurs, des entreprises privées, des institutions financières, des organisations internationales et d'autres parties prenantes afin de débattre de problèmes urgents dans la promotion de l'investissement résilient face aux changements climatiques en appui aux ODD et d'accroître les marchés de capitaux verts en Asie et dans le Pacifique.

24. Des ateliers et des séminaires de renforcement des capacités ont également abordé l'approfondissement de la mobilisation des parties prenantes dans le financement innovant et examiné les défis pratiques de la mise en place de mécanismes de financement innovants pour réaliser les ODD. Par exemple, un webinaire sur le financement durable et le financement des ODD en Asie du Sud-Est a été organisé en 2020 avec des intervenant(e)s de la région. Il s'agissait d'une initiative conjointe de la CESAP et de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, du Fonds mondial pour la nature et de l'Association of Development Financing Institutions in Asia and the Pacific. De plus, en 2020, le secrétariat a contribué au quatrième Forum multipartite sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie du Nord et en Asie centrale en partageant des supports de connaissances et en proposant un atelier sur la contribution que les obligations vertes et durables peuvent apporter à la réalisation des ODD.

25. Pour faire avancer les travaux sur le financement innovant, le secrétariat a également organisé des ateliers au niveau national. Par exemple, en 2021, le secrétariat a tenu une conférence d'une journée sur le financement vert durable à Sri Lanka afin d'identifier les besoins et les moyens de mise en œuvre pour l'émission d'obligations vertes et liées aux ODD à Sri Lanka. Le secrétariat a également continué de collaborer avec les Gouvernements bhoutanais, cambodgien et indonésien au sujet des perspectives des obligations vertes et durables et de la manière dont ces solutions de financement innovantes pourraient appuyer la réalisation des ODD au niveau national.

26. Afin de mobiliser davantage les parties prenantes dans le financement innovant, le secrétariat a également mis au point des modules d'apprentissage en ligne sur le financement durable et des outils permettant aux parties prenantes de continuer à s'impliquer dans les produits et les stratégies de financement innovants. Le secrétariat met ces modules à jour à partir des retours d'information des organisations partenaires et des utilisateurs.

27. Le secrétariat collabore également avec d'autres plateformes intergouvernementales, par exemple le Forum des marchés de capitaux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dans le cadre de la création de marchés et de taxinomies d'obligations vertes et afin de renforcer la coopération et l'intégration régionales aux fins du développement durable. Par exemple, conformément aux priorités sous-régionales de l'Asie du Sud-Est concernant l'émission d'obligations souveraines vertes et liées aux ODD et l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour ces obligations, le secrétariat continue de proposer des services consultatifs aux pays d'Asie du Sud-Est. De même, il a collaboré avec les pays de l'ASEAN lors du quatrième Forum multipartite sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie du Sud-Est en 2020, qui a mis l'accent sur la nécessité de combler les lacunes en matière de capacités afin d'examiner des approches innovantes visant à accroître le financement de l'action climatique. En 2021, le secrétariat a également organisé une concertation sur le financement durable et innovant pour le Programme 2030 en Asie du Sud-Est afin d'échanger des points de vue et des expériences entre investisseurs potentiels et institutions financières sur le potentiel des obligations vertes émises par les pays d'Asie du Sud-Est en vue d'accéder au marché de l'Union européenne.

28. Dans le contexte de la COVID-19, le secrétariat a contribué à la lutte contre la pandémie en proposant une analyse d'impact de la pandémie et en examinant le rôle potentiel des instruments de financement innovants afin de reconstruire en mieux. Par exemple, en 2021, le secrétariat a organisé un atelier sur les instruments de financement de l'action climatique innovants et l'appui à la reprise après la pandémie de COVID-19 dans les petits États insulaires en développement de la région Asie-Pacifique. Les participant(e)s ont examiné le potentiel des obligations vertes et liées aux ODD et de l'échange de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans la lutte contre les effets de la pandémie et l'appui à la réalisation des objectifs.

29. De plus, la CESAP a participé à une manifestation parallèle sur le financement d'une reprise durable et le rôle des instruments d'allègement de la dette en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021 qui a permis aux participant(e)s de débattre du potentiel des échanges de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans l'allègement simultané du fardeau de la dette et de la facilitation de l'investissement dans la résilience climatique dans le contexte des petits États insulaires en développement du Pacifique. Le secrétariat aide actuellement le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique à mener une étude de faisabilité sur les échanges de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour financer des projets d'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique.

30. Afin d'examiner le rôle de la technologie financière comme instrument novateur pour régler les problèmes de financement, le secrétariat a organisé en décembre 2020 une conférence en ligne sur la transformation de la finance numérique au Bhoutan. Il a souligné l'importance de l'avenir numérique pour les marchés de capitaux du pays. La conférence était axée sur deux thèmes principaux : a) les défis et les possibilités clés de la transformation de la finance numérique et b) la transition numérique du marché des capitaux et l'élaboration d'une feuille de route pour la tokenisation numérique des obligations.

E. Suite donnée à la demande 5

31. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises, moteurs importants de la croissance et du développement économiques, sont souvent désavantagées à cause d'un faible accès aux marchés, d'un pouvoir de négociation fragile avec les clients et les fournisseurs entraînant une baisse des prix des produits, des coûts élevés et moins de profits, de faibles capacités organisationnelles et des ressources humaines peu qualifiées, d'un appui institutionnel et d'une mise en réseau inadéquats, et de difficultés d'accès au financement. Concernant ces dernières, les gouvernements et les agences concernées ont élaboré des mécanismes de facilitation des flux financiers aux microentreprises et petites et moyennes entreprises. Cependant, de nombreux défis subsistent.

32. Pour comprendre les défis de l'amélioration du financement des microentreprises et petites et moyennes entreprises, la CESAP a mené une série d'études nationales détaillées fondées sur un cadre commun qu'elle a créé. Les études du Bangladesh, du Cambodge, du Népal et du Samoa ont été publiées dans une série de la CESAP sur le financement des microentreprises et petites et moyennes entreprises.

33. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises ont été sévèrement touchées par la crise socioéconomique causée par la pandémie de COVID-19. Elles ont besoin de l'appui stratégique continu des gouvernements pour faire face à la situation. À cet égard, dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de la reprise du secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises après la pandémie de COVID-19, menée par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) avec la participation du Département des affaires économiques et sociales et des cinq commissions régionales, la CESAP a publié un livre employant une approche chronologique du sujet. Chaque chapitre se concentre sur différents stades de l'effet de la pandémie sur le financement des microentreprises et petites et moyennes entreprises en Asie et dans le Pacifique : avant, pendant, après et au-delà. Les deux derniers chapitres comprennent des recommandations spécifiques et des conclusions qui illustrent des axes d'intervention nouveaux et potentiels afin d'améliorer l'accès des microentreprises et petites et moyennes entreprises au financement dans la région. Dans le cadre de cette initiative, le secrétariat a également mis au point des documents de formation sur les questions de financement des microentreprises et petites et moyennes entreprises pour un atelier régional et deux ateliers nationaux devant se tenir au second semestre 2021.

34. En 2021, la CESAP a également réalisé un projet de coopération technique visant à soutenir l'adaptation numérique des microentreprises et petites et moyennes entreprises pendant et après la pandémie de COVID-19 au Cambodge et en République démocratique populaire lao. Le projet comprend deux rapports techniques, un pour chacun des deux pays, sur les mesures prioritaires que les gouvernements doivent prendre afin de développer leurs capacités à envoyer des transferts de gouvernement à personne et de gouvernement à entreprise à tous les adultes et aux microentreprises et petites et moyennes entreprises et de faciliter l'accès aux transferts numériques internationaux à un coût inférieur à 3 % du montant du transfert. Le projet a également inclus une enquête sur l'utilisation des outils de l'économie numérique comme la technologie financière et le commerce électronique par les microentreprises et petites et moyennes entreprises cambodgiennes. Les deux rapports et les résultats de l'enquête ont été présentés dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités dispensé en ligne simultanément aux participant(e)s de Phnom Penh et de Vientiane. Les résultats de l'enquête montrent une adoption importante des outils de l'économie numérique chez les microentreprises et petites et moyennes entreprises cambodgiennes en 2020, et nombre d'entre elles ont exprimé leur intérêt à accroître l'utilisation de ces outils pour tirer parti des possibilités offertes par l'émergence du commerce électronique.

F. Suite donnée à la demande 6

35. En 2020 et 2021, les activités menées par le secrétariat dans le domaine fiscal ont été quelque peu limitées en partie parce que les travaux liés à la COVID-19 avaient la priorité. Néanmoins, le secrétariat a appuyé les efforts mondiaux en faveur de la coopération fiscale. Il a par exemple coorganisé la consultation de haut niveau de la région Asie-Pacifique avec le Groupe de haut niveau sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales pour la réalisation du Programme 2030 le 12 novembre 2020⁸. La coopération en matière fiscale a été le principal sujet de cette consultation. Il s'agit d'une préoccupation politique dans la région Asie-Pacifique, comme

⁸ www.factipanel.org/events/facti-panel-high-level-asia-pacific-regional-consultation.

l'a souligné la Secrétaire exécutive dans son discours liminaire⁹. L'Ambassadeur du Pakistan en Thaïlande et Représentant permanent auprès de la CESAP et le Président du Conseil des syndicats néo-zélandais ont également souligné l'importance de la coopération fiscale dans la réalisation du Programme 2030¹⁰.

36. Le secrétariat est également en train de rédiger une étude technique pour mesurer les progrès de la coopération internationale en matière de régime fiscal de l'économie numérique. Elle devrait être publiée fin 2021.

37. Les défis communs ont également été analysés dans le cadre du travail du secrétariat sur les questions fiscales. Par exemple, le lancement d'une taxe sur le carbone et les goulets d'étranglement et pratiques connexes¹¹ ont été examinés dans les éditions 2020 et 2021 de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* et dans de nombreuses autres publications du secrétariat en 2020 et 2021, notamment le chapitre 3 de l'étude thématique de la soixante-dix-septième session de la Commission « Au-delà de la pandémie : recommandations pour reconstruire en mieux en Asie et dans le Pacifique ».

G. Initiatives spéciales autour des questions de financement du développement dans le contexte de la pandémie de COVID-19

38. En 2020, la CESAP a organisé une série de concertations régionales de haut niveau afin d'examiner comment la région Asie-Pacifique pourrait reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 grâce à la coopération régionale. La deuxième concertation, tenue en août 2020, a porté sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà en Asie et dans le Pacifique. La Secrétaire exécutive a lancé la manifestation avec des messages spéciaux de la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies et du Président de la Banque asiatique de développement. La concertation a compris un débat ministériel et une table ronde de personnalités éminentes. Les principales questions examinées ont été la vulnérabilité de la dette, la reconstruction en mieux en faveur de la durabilité et la coopération régionale. Le secrétariat prévoit une concertation régionale de suivi en marge de la troisième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement.

39. Afin de partager des pistes de politiques sur la manière de se remettre de la pandémie de COVID-19 et de poursuivre la réalisation des ODD, des forums sous-régionaux sur les ODD ont continué d'être soutenus, et des présentations ciblées sur la promotion d'une reprise durable et résiliente après la COVID-19 ont été faites. Citons par exemple le quatrième Forum multipartite sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie du Nord et en Asie centrale, en septembre 2020, le quatrième Forum multipartite sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie du Sud-Est, tenu en octobre 2020, et le Forum pour la coopération en matière de développement en Asie du Nord-Est 2020 : Expérience et défis des

⁹ Voir www.unescap.org/speeches/facti-panel-high-level-asia-pacific-regional-consultation.

¹⁰ Voir https://uploads-ssl.webflow.com/5e0bd9edab846816e263d633/5fc57336579ce631d5161a46_Summary%20FACTI%20Panel%20consultation%20ASIA.pdf.

¹¹ Par exemple, CESAP « Raising the level of ambition on carbon pricing in Asia and Pacific », MPFD Policy Briefs, n° 107 (Bangkok, 2020) et CESAP, « Carbon pricing options – to tax or trade? », MPFD Policy Briefs, n° 108 (Bangkok, 2020) désignent directement une taxe sur le carbone comme principale option de politique de tarification du carbone.

pays d'Asie du Nord-Est dans la coopération pour le développement face à la pandémie de COVID-19, tenu en octobre 2020.

40. Afin de soutenir les discussions des décideurs politiques sur la gestion du surendettement croissant des pays en développement, la CESAP a organisé une manifestation parallèle sur le thème « L'allègement de la dette au lendemain de la pandémie : comment le dialogue régional peut-il aider ? » à la soixante-dix-septième session de la Commission. La manifestation a été ouverte par la Secrétaire exécutive, le Représentant permanent du Pakistan et le Président du Conseil économique et social. Elle a compris une table ronde de ministres des finances et de hauts fonctionnaires responsables de la gestion de la dette souveraine du Pakistan, des Maldives, de la Mongolie et du Tadjikistan. Elle a été l'occasion d'un échange utile d'expériences sur les défis de la gestion de la dette pendant la pandémie. Le message général était que si les pays participants avaient réussi à éviter une crise de la dette dans une situation économique très complexe, des risques subsistaient et des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires.

41. Depuis juillet 2020, la CESAP participe activement à l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, lancée par le Secrétaire général et les Gouvernements canadien et jamaïcain afin de soutenir les efforts des États membres visant à se remettre de la pandémie de COVID-19. Plus précisément, la CESAP contribue aux travaux et les soutient dans cinq des six groupes thématiques : durabilité et action climatique, finances et technologie, liquidités et vulnérabilité de la dette, flux financiers illicites, et satisfaction des besoins particuliers des pays ayant des besoins particuliers. En plus de contribuer aux débats des réunions des groupes et de préparer les documents d'orientation sélectionnés, la participation au processus d'examen du financement du développement a permis à la CESAP de se tenir informée des dernières évolutions du financement pour le développement au niveau mondial, d'accroître sa collaboration avec les collègues d'autres entités des Nations Unies et de veiller à ce que ses activités au niveau régional soient alignées sur celles des Nations Unies à l'échelle mondiale.

III. Questions soumises à l'examen du Comité

42. Le Comité est invité à donner son avis au sujet des mesures prises par le secrétariat pour donner suite aux demandes du Comité et en ce qui concerne ses activités en lien avec la crise de la COVID-19. Ce retour d'information servira de contribution précieuse au secrétariat en ce qui concerne l'orientation future du sous-programme et les préparatifs du plan-programme pour 2023.

43. Compte tenu de l'impact de la pandémie de COVID-19 et de la nécessité de s'orienter vers des économies plus inclusives, plus résilientes et plus durables, le Comité est également invité à donner des orientations au secrétariat concernant les activités de recherche et de renforcement des capacités qu'ils jugent les plus utiles en fonction de leur situation. Ces idées peuvent ensuite définir l'orientation future du sous-programme.

44. Étant donné l'importance des ressources budgétaires et des stratégies de financement pour la reprise après la pandémie de COVID-19 et la réalisation des ODD, il serait utile de disposer d'un mécanisme facilitant une communication plus régulière et plus substantielle entre le Comité et le secrétariat et les ministères concernés, notamment les ministères des finances. À cette fin, le Comité souhaitera peut-être aussi se pencher sur la création d'un groupe consultatif sur les stratégies de financement des ODD. Le groupe consultatif proposé pourrait fonctionner de la façon suivante :

a) Les membres du groupe consultatif pourraient être désignés par les États membres intéressés et travailler sur une base volontaire sans répercussions budgétaires ;

b) Le groupe consultatif pourrait servir d'organe subsidiaire technique informel au Comité et faciliter le partage d'idées de politiques, guider le travail du secrétariat et soutenir les initiatives politiques des États membres ;

c) Le groupe consultatif pourrait se réunir régulièrement en ligne, avec le secrétariat, à une fréquence devant être convenue, et pourrait présenter les comptes rendus de ses réunions et de ses autres activités au Comité par l'intermédiaire du Bureau de ce dernier ;

d) Le groupe consultatif pourrait également faire office de réseau d'experts que le secrétariat consulterait pour des orientations techniques sur des questions spécifiques, et ses membres pourraient collaborer avec le secrétariat au sujet de ses activités de fond, telles que des recherches conjointes ou des ateliers de renforcement des capacités.

Annexe I

Publications

A. Études analytiques et rapports

Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2020: Leveraging Ocean Resources for Sustainable Development of Small Island Developing States (numéro de vente : E.20.II.F.11).

Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2021: Strengthening the Resilience of Least Developed Countries in the Wake of the Coronavirus Disease Pandemic (numéro de vente : E.21.II.F.7).

Asia's Landlocked Developing Countries: Structural Transformation, Poverty Reduction and Financing for Development (numéro de vente : E.20.II.F.3).

« *Assessing the impact of COVID-19 in Asia and the Pacific and designing policy responses: an Excel-based model – manual* » (Bangkok, 2021).

Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2020: Towards Sustainable Economies (numéro de vente : E.20.II.F.16).

Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2021: Towards Post-COVID-19 Resilient Economies (numéro de vente : E.21.II.F.5).

Financing the SDGs to Build Forward Better from the COVID-19 Pandemic in Asia and the Pacific (numéro de vente : E.21.II.F.13).

« A framework for country studies on MSMEs access to finance in Asia and the Pacific ». MSME Financing Series, numéro 1.

A Guidebook for Assessing SDG Investment Needs. ST/ESCAP/2914.

« Micro-, small and medium-sized enterprises' access to finance in Cambodia ». MSME Financing Series, numéro 2.

« Micro-, small and medium-sized enterprises' access to finance in Nepal ». MSME Financing Series, numéro 3.

« Micro-, small and medium-sized enterprises' access to finance in Samoa ». MSME Financing Series, numéro 4.

« Micro-, small and medium-sized enterprises' access to finance in Bangladesh ». MSME Financing Series, numéro 5.

« Micro-, small and medium-sized enterprises' access to finance in Samoa: COVID-19 supplementary report and recommendations » ST/ESCAP/2908.

Rethinking MSME Finance in Asia and the Pacific: A Post-Crisis Policy Agenda (numéro de vente : E.21.II.F.11).

B. Documents de travail

« Asia-Pacific least developed countries: a review of implementation of the Istanbul Programme of Action and way forward ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/WP/10.

« Asia-Pacific small island developing States: development challenges and policy solutions ». MPFD Working Papers, n° WP/20/02.

« COVID-19 pandemic and the Asia-Pacific LDCs: impacts, challenges, gaps and way forward ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/WP/12.

« Factors affecting the environmental and social risk management of financial institutions in selected Asia-Pacific developing countries ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/1-WP/1.

« Financing structure, micro and small enterprises' performance, and women entrepreneurship in Indonesia ». MPFD Working Papers, n° WP/20/09.

« Government budget and the Sustainable Development Goals: the Philippine experience ». MPFD Working Papers, n° WP/20/05.

« Graduation of Bhutan from the group of least developed countries: potential implication and policy imperatives ». MPFD Working Papers, n° WP/20/04.

« Mainstreaming the Sustainable Development Goals into national planning, budgetary and financing processes: Indonesian experience ». MPFD Working Papers, n° WP/20/06.

« Nepal's graduation from the least developed country group: potential implications and issues for consideration ». MPFD Working Papers, n° WP/20/01.

« Public-private partnership systems and sustainable development in Asia and the Pacific ». MPFD Working Papers, n° WP/20/07.

« A review of access to finance by micro, small and medium enterprises and digital financial services in selected Asia-Pacific least developed countries ». MPFD Working Papers, n° WP/20/03.

« Socioeconomic impact of coronavirus disease 2019 in South Asia: fiscal policy response and fiscal needs for supporting the economic recovery ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/1-WP/3.

« Strengthening financial interlinkages among the SPECA countries ». MPFD Working Papers, n° WP/20/08.

« Structural transformation in graduating Pacific least developed countries (LDCs) ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/1-WP/2.

« Structural transformation, LDC graduation and the coronavirus disease 2019 pandemic: policy options for Cambodia, Lao People's Democratic Republic and Myanmar ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/1-WP/7.

« Sustainability bond for the Pacific feasibility study ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/1-WP/9.

« Timor-Leste to graduate from least developed country category and beyond: through structural transformation and economic diversification ». ESCAP Working Papers, n° ESCAP/1-WP/8.

C. Notes d'orientation

« Addressing the impact of the pandemic on tourism in Asia-Pacific small island developing States ». MPFD Policy Briefs, n° 111.

« Asia-Pacific countries' COVID-19 policy responses ». Policy Brief, 29 mars 2021.

« An assessment of fiscal space for COVID-19 response and recovery in Asia-Pacific developing countries ». MPFD Policy Briefs, n° 116.

« Businesses move forward with carbon pricing ». MPFD Policy Briefs, n° 109.

« Can this time be different? Challenges and opportunities for Asia-Pacific economies in the aftermath of COVID-19 ». MPFD Policy Briefs, n° 114.

« Carbon pricing options – to tax or trade? » MPFD Policy Briefs, n° 108.

« Combating COVID-19 in Asia and the Pacific: measures, lessons and the way forward ». MPFD Policy Briefs, n° 112.

« Coping with COVID-19 and enhancing long-term resilience to future shocks: an assessment of fuel-exporting countries in Asia and Pacific ». MPFD Policy Briefs, n° 113.

« Financial support by MDBs and IFIs to Asia-Pacific region in the time of COVID-19: helpful, but is it sufficient? » MPFD Policy Briefs, n° 117.

« Infrastructure financing for sustainable development in Asia and the Pacific ». MPFD Policy Briefs, n° 103.

« Move from GDP to comprehensive indicator frameworks in Asia and the Pacific ». MPFD Policy Briefs, n° 110.

« Moving businesses towards decarbonization ». MPFD Policy Briefs, n° 104.

« Nudges as a tool for promoting sustainable consumer behavior in Asia-Pacific ». MPFD Policy Briefs, n° 106.

« Raising the level of ambition on carbon pricing in Asia and Pacific ». MPFD Policy Briefs, n° 107.

« Rethinking MSME finance in Asia and the Pacific: a post-crisis policy agenda ». MPFD Policy Briefs, n° 118.

« Supporting sustainable development in the COVID-19 era through fisheries in Asia-Pacific small island developing States ». MPFD Policy Briefs, n° 115.

« Setting sustainability standards for the financial system in Asia-Pacific ». MPFD Policy Briefs, n° 105.

Annexe II

Ateliers de renforcement des capacités

A. Terminés au 30 juin 2021

1. Atelier de la CESAP et la CNUCED sur la promotion de la transformation économique structurelle dans les pays en développement sans littoral d'Asie et du Pacifique, Bangkok, 4-7 novembre 2019.
2. Atelier national sur la mobilisation des ressources pour le développement durable, Cambodge, 19 et 20 novembre 2019.
3. Atelier régional sur la promotion de l'inclusion financière, des services financiers numériques et de l'accès des microentreprises et petites et moyennes entreprises au financement pour le développement durable dans les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique, Cambodge, 21 et 22 novembre 2019.
4. Atelier national sur le développement des marchés de capitaux, Bhoutan, 18 et 19 décembre 2019.
5. Atelier sur un outil de simulation politique basé sur Excel pour évaluer les incidences économiques de la maladie à coronavirus (COVID-19), Thaïlande, 19 août 2020 (en ligne).
6. Atelier sur InfraPPPnet.org, portail Web du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, 3 septembre 2020 (en ligne).
7. Quatrième réunion du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, en conjonction avec le deuxième Forum d'investissement en partenariat public-privé du Kazakhstan – Les partenariats public-privé face à la pandémie : défis et possibilités, 15 octobre 2020 (en ligne).
8. Webinaire sur l'accès des microentreprises et petites et moyennes entreprises au financement au Népal, 5 octobre 2020 (en ligne).
9. Introduction au modèle macroéconomique de la CESAP, Thaïlande, 19 novembre 2020 (en ligne).
10. Conférence sur le développement des marchés de capitaux : mobiliser des fonds privés grâce à des obligations vertes et durables, Bhoutan, 24 novembre 2020 (en ligne).
11. Atelier sur la conduite de la transformation structurelle au-delà du changement de catégorie des pays les moins avancés vers le développement durable du Cambodge, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao et de la Thaïlande, 8 décembre 2020 (en ligne).
12. Atelier sur l'adaptation numérique des microentreprises et petites et moyennes entreprises au Cambodge et en République démocratique populaire lao, y compris le rôle des transferts et des envois de fonds gouvernementaux numériques, Cambodge, 9 décembre 2020 (en ligne).
13. Conférence sur la transformation de la finance numérique : un avenir numérique pour les marchés de capitaux au Bhoutan, Bhoutan, 9 décembre 2020 (en ligne).

14. Premier atelier thématique du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, 15 décembre 2020 (en ligne).
15. Cours de formation sur les cadres de financement nationaux intégrés portant sur la composante 1 et la méthode de conception pour l'assemblage, l'évaluation des coûts liés à la réalisation des ODD, la planification et la budgétisation de la réalisation des ODD, l'introduction aux marchés des capitaux et aux obligations thématiques et les discussions nationales sur les cadres de financement nationaux intégrés, 18-27 janvier 2021 (en ligne).
16. Conférence sur le financement vert durable, Sri Lanka, 18 février 2021 (en ligne).
17. Deuxième atelier thématique du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, 10 mars 2021 (Bangkok et en ligne).
18. Atelier de formation sur les cadres de financement nationaux intégrés et la budgétisation pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour une relance durable et inclusive, 29-31 mars 2021 (en ligne).
19. Cinquième réunion du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, 22 juin 2021 (en ligne).
20. Atelier sur les instruments de financement de l'action climatique innovants : soutenir la reprise après la pandémie de COVID-19 dans les petits États insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique, Fidji, 23 juin 2021 (en ligne).

B. Ateliers à venir en 2021

1. Atelier technique régional sur le rôle des politiques fiscales dans une reprise verte après la COVID-19 en Asie et dans le Pacifique, 14 et 15 septembre 2021 (en ligne).
2. Troisième atelier thématique du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, septembre 2021 (en ligne).
3. Atelier national pour aider le Tadjikistan à relever le défi de la mobilisation des ressources en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, Tadjikistan, septembre 2021.
4. Atelier sous-régional de mobilisation des ressources pour les pays les moins avancés (à confirmer).
5. Atelier national pour aider le Gouvernement bangladais à relever le défi de la mobilisation des ressources en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, août 2021.
6. Atelier de renforcement des capacités sur le thème « Réponse et relèvement : mobiliser des ressources financières en faveur du développement à l'heure de la pandémie de COVID-19 », Pakistan, provisoirement fixé au troisième trimestre de 2021 (en ligne).

7. Composante 1 du Fonds commun des objectifs de développement durable, Kazakhstan, atelier national, provisoirement fixé au troisième trimestre de 2021.
8. Atelier de lancement, Indonésie, septembre 2021.
9. Atelier technique au Pakistan, provisoirement fixé au troisième trimestre de 2021.
10. Un atelier régional et deux ateliers nationaux basés sur les documents de formation mis au point lors de la phase II de l'initiative mondiale en faveur de la reprise du secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises après la pandémie de COVID-19, provisoirement fixés au quatrième trimestre de 2021.

Annexe III

Concertations

1. Concertation en partenariat avec l'Institut sur les politiques de développement durable, Islamabad, 29 avril 2020 (en ligne).
2. Concertation en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, Malaisie, Philippines, Thaïlande, 8 mai 2020 (en ligne).
3. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, 13 mai 2020 (en ligne).
4. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, 27 mai 2020 (en ligne).
5. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, 28 mai 2020 (en ligne).
6. Concertation en partenariat avec l'Institut philippin d'études sur le développement, 4 juin 2020 (en ligne).
7. Concertation en partenariat avec la Commission sur les changements climatiques des Philippines, 9 juin 2020 (en ligne).
8. Concertation en partenariat avec l'Institut de recherche économique de l'ASEAN et d'Asie de l'Est, 10 juin 2020 (en ligne).
9. Manifestation conjointe de lancement régional du rapport de 2020 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers : tirer parti des ressources marines pour assurer le développement durable des petits États insulaires en développement et concertation, 30 juin 2020 (en ligne).
10. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique sur le rapport de 2020 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers, dialogue organisé en tant que manifestation parallèle à la troisième Journée Asie-Pacifique de l'océan, 29 octobre 2020 (en ligne).
11. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, 12 avril 2021 (en ligne).
12. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, 19 avril 2021 (en ligne).
13. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, 21 avril 2021 (en ligne).
14. Concertation en partenariat avec l'Indonesian Economist Association, 22 avril 2021 (en ligne).
15. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique, 4 mai 2021 (en ligne).
16. Concertation en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud-Est, 5 mai 2021 (en ligne).

17. Concertation en partenariat avec la CNUCED, 3 juin 2021 (en ligne).
18. Concertation en partenariat avec la Foundation for Economic Growth and Welfare, Dehli, 11 juin 2021 (en ligne).
19. Concertation en partenariat avec la Banque asiatique de développement, 17 juin 2021 (en ligne).
20. Concertation avec des économistes du Bureau de la coordonnatrice résidente des Nations Unies de la région Asie-Pacifique, 1^{er} juillet 2021 (en ligne).
21. Concertation en partenariat avec l'Institut de la Banque asiatique de développement, 15 juillet 2021 (en ligne).
22. Concertation en partenariat avec le Research and Information System for Developing Countries, Inde, 29 juillet 2021 (en ligne).

Annexe IV

Activités intergouvernementales

1. Contribution à un document sur les économies durables et justes, en préparation du septième Forum Asie-Pacifique sur le développement durable, mai 2020.
2. Organisation d'un webinaire sur les économies durables et justes, dans le cadre de la série de discussions virtuelles sur l'accélération de la transformation en Asie et dans le Pacifique, 3 avril 2020.
3. Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique, à la soixante-seizième session de la Commission, mai 2020.
4. Série de concertations régionales consacrées au thème « Reconstruire en mieux : le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après », août 2020.
5. Présentation sur la reprise socioéconomique dans les pays du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale à la suite de la pandémie de COVID-19 : quelques considérations politiques au Programme spécial.
6. Forum économique du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale de 2020 ayant pour thème « La coopération régionale à l'appui de la reprise socioéconomique après la pandémie de COVID-19 », 18 et 19 novembre 2020.
7. Présentation de l'incidence socioéconomique de la COVID-19 sur les économies de la région Asie-Pacifique et des réponses politiques au Forum pour la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, réunion extraordinaire des hauts fonctionnaires 2020, 26 novembre 2020.
8. Participation aux panels du Forum de l'Asie du Sud sur les objectifs de développement durable, sur le thème « Favoriser une reprise durable et résiliente après la COVID-19 en Asie du Sud », 2 et 3 décembre 2020.
9. Organisation d'un groupe de travail subsidiaire sur le financement lors du huitième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, 23-26 mars 2021.
10. Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique, à la soixante-dix-septième session de la Commission, 28 avril 2021.
11. Réunion d'examen de la région Asie-Pacifique sur le Programme d'action d'Istanbul en vue de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Genève, 30 août-2 septembre 2021.

Annexe V

Membres du Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé

1. Depuis août 2019 : Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; Fidji ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Kazakhstan ; Kirghizistan ; Malaisie ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie–Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République démocratique populaire lao ; Samoa ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Vanuatu et Viet Nam.

2. Depuis juin 2021 : tous les pays ci-dessus, plus l'Arménie ; l'Australie ; le Brunéi Darussalam ; la Fédération de Russie ; Hong Kong (Chine) ; les Maldives ; la Nouvelle-Zélande ; la République de Corée ; Singapour ; le Timor-Leste ; le Turkménistan et la Turquie. États membres du Réseau d'autres régions : Arabie saoudite, Canada ; États-Unis d'Amérique ; Éthiopie ; Namibie et Nigéria.
